

BILAN DE MANDAT

2010-2015

Mesdames, messieurs, ami-e-s écologistes,

Cinq ans de mandat, c'est la durée qui nous a été impartie pour faire avancer l'écologie en Picardie. A l'issue de ces cinq ans, le groupe des élu-e-s écologistes du Conseil régional est fier de vous présenter son bilan de mandat.

Celui-ci revient sur les politiques que nous avons directement portées, mais aussi sur les politiques qui ont été mises en œuvre par la majorité régionale, avec le soutien des écologistes. Ce mandat a également été l'occasion de nous faire l'écho au Conseil régional des actions des militant-e-s sur le terrain, auxquelles nous avons directement participé.

Nous nous sommes donc mis au travail, dans le cadre de notre majorité régionale de gauche et dans une logique de «compromis majoritaire», en pensant raisonnablement qu'on ne pourrait pas tout mais qu'on pourrait beaucoup.

Dans nos délégations et dans le cadre des compétences et des moyens du Conseil régional de Picardie, nous avons favorisé la transition énergétique par le développement d'éco-filières et des énergies renouvelables. Nous avons également porté une politique agricole plus écologique et une politique santé-environnement innovante. Notre action a aussi permis de développer l'Economie Sociale et Solidaire, ainsi que des programmes de coopération décentralisée.

Vu le contexte national (crise de l'emploi, de la dette et raréfaction des ressources publiques), nous avons mobilisé toutes nos forces pour défendre les territoires les plus isolés, les structures qui créent du lien social, ainsi que les modèles économiques et sociaux les plus durables et les plus résilients pour notre région.

Vous trouverez donc dans ce bilan des éléments qui montrent la mise en œuvre fidèle de notre programme et qui, nous l'espérons, poseront les jalons pour la prochaine équipe.

Nous tenons à remercier tous les militants qui, par leurs contributions, leur soutien et la richesse de leurs idées, ont permis au groupe d'élu-e-s écologistes de porter au mieux la pensée écologiste au sein du Conseil régional de Picardie.

Il s'agit désormais de permettre aux écologistes de poursuivre cette dynamique en votant pour la liste conduite par Sandrine Rousseau aux élections régionales 2015.

Les élu-e-s du groupe Ecologiste au Conseil régional de Picardie

Sandrine Rousseau,
Tête de liste EELV aux élections régionales 2015



3 QUESTIONS À ...



Christophe PORQUIER,
Vice-président Éco-développement,
énergie - climat

Schéma Régional Climat Air Energie : la Région mobilisée en amont de la COP 21

La lutte contre les dérèglements climatiques sera l'un des défis principaux du XXI^e siècle. Alors que la France accueillera en décembre prochain la conférence internationale sur le climat (COP 21), l'assemblée régionale a adopté dès 2012 un **schéma régional climat air énergie (SRCAE) ambitieux**, qui fixe des objectifs compatibles avec des scénarios 100 % énergies renouvelables comme ceux de l'Ademe ou de Négawatt.

Ces objectifs doivent être atteints par un effort conjoint de **maitrise de l'énergie** et de **développement des énergies renouvelables**, et cela dans l'ensemble des secteurs émetteurs de gaz à effet de serre (énergie, bâtiment, industrie, transport et agriculture).

En parallèle, le Conseil régional a choisi d'être exemplaire pour limiter les émissions directement liées à son activité, en adoptant en 2014 un **Plan Climat Énergie Territorial**. Plusieurs actions sont programmées pour diminuer les consommations énergétiques des lycées, des bâtiments administratifs, celles liées aux TER et à la mobilité des lycéens... L'objectif est de parvenir en 2020 à une réduction de 20% des émissions de gaz à effet de serre et de la consommation d'énergie.

L'action des écologistes a-t-elle permis de créer des emplois en Picardie ?

On peut affirmer que notre action a été bénéfique pour l'emploi dans la région. C'est le cas pour les **1000 emplois** dans la filière éolienne avec une plate-forme de formation unique en France, mais au-delà avec les investissements pour la maîtrise de l'énergie, le bâtiment durable, l'alimentation de proximité, le recyclage et l'économie circulaire... Cela représente 156 millions d'euros d'aides qui ont permis 795 millions d'investissement sur 6 ans, et 15.000 opérations sur le territoire.

En quoi le débat national sur la Loi de Transition Énergétique a constitué un moment crucial de ton mandat ?

J'ai eu la responsabilité de représenter l'Association des Régions de France dans le débat national et pour préparer la loi, en étant rapporteur d'un groupe de travail sur les énergies renouvelables, où j'ai pu mesurer les résistances de certains secteurs. Il fallait également défendre le rôle précurseur des régions.

Si le tiers-financement et les plates-formes territoriales du bâtiment sont dans la loi, c'est notamment parce que cette politique a été lancée en Picardie avec le Picardie Pass Rénovation.

Les objectifs de la loi pour réduire les émissions de gaz à effet de serre, augmenter les renouvelables, baisser la part du nucléaire et des fossiles, vont dans le bon sens et ont été obtenus après des débats intenses.

Pourquoi avoir voté une motion sur la sortie du nucléaire en Picardie ?

Notre région actuelle a la chance de n'avoir aucune centrale nucléaire, mais elle est traversée régulièrement par des convois de combustible et de déchets. La catastrophe de Fukushima a été un nouveau révélateur des dangers du nucléaire, et 30 ans après Tchernobyl les risques et les coûts du nucléaire restent insupportables.

Des scénarios de l'Ademe ou de Négawatt montrent qu'on peut sortir du nucléaire. L'échec industriel de l'EPR démontre également qu'il s'agit d'une impasse. Engageons donc la transition sans tarder. C'est ce qu'on a commencé à faire en Picardie avec un objectif 90% ENR dans notre Schéma régional Climat Air Énergie.

Plus d'infos sur : www.elus-picardie.eelv.fr/category/climat-energie

Pour en savoir + ...
www.windlab.picardie.fr



Éolien, énergies renouvelables : la Picardie a le vent en poupe !

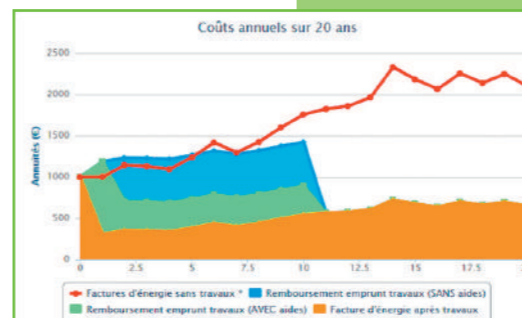
Avec son SRCAE, la Région a tracé une belle feuille de route pour le développement des énergies renouvelables (ENR), visant 23% de sa consommation d'énergie issue d'une production renouvelable picarde en 2020 et plus de 90% en 2050. Cette stratégie vise à diminuer les importations et la facture régionale en énergie fossile et permettre dans le même temps la création de nouvelles activités liées aux énergies renouvelables.

La filière éolienne illustre parfaitement cette politique régionale forte d'un gisement de vent qui lui permet d'être la deuxième région française en termes de puissance électrique éolienne installée, la Région travaille pour optimiser les retombées économiques dans ses territoires. Concrètement, cela se traduit par un soutien à l'innovation, un accompagnement des entreprises souhaitant se diversifier dans la filière éolienne et un lancement en 2014 à Amiens d'un espace de formation dédié au métier de technicien de maintenance de parc éolien, la plate-forme WINDLab.

Les autres énergies renouvelables ne sont pas en reste, et les agroraffineries, méthaniseurs, chaufferies biomasse... sont autant d'investissements à haute valeur ajoutée locale qui sont soutenus par la Région. Les indicateurs de réussite de cette politique sont encourageants : la production d'énergie renouvelable est passée de 8% en 2007 à 14% en 2014.

Repères

Objectifs GES et ENR 2020-2050 en Picardie:
-21% d'émissions de GES en 2020 par rapport à 2007, -81% en 2050.
23% de la consommation d'énergie issue d'ENR en 2020, 90% en 2050.



Pour en savoir + ...
www.pass-renovation.picardie.fr

Bâtiment : une action concrète pour la population, les entreprises et le climat

La région s'est positionnée sur un soutien à l'ensemble de la filière, portant à la fois sur l'offre et la demande en bâtiments confortables et à haute performance énergétique.

La demande en travaux de qualité est encouragée. Plusieurs appels à projets sont publiés sur la construction et la rénovation performante, pour les logements sociaux, les bâtiments tertiaires publics ou privés.

Enfin, pour massifier la rénovation des logements individuels, la Région a créé fin 2013 une régie régionale. Ce service public, le Picardie Pass Rénovation, propose un accompagnement intégré des ménages qui comprend notamment :

- un audit thermique approfondi assorti de propositions de travaux ;
- un suivi des travaux de rénovation réalisés par les entreprises ;
- pour les ménages qui ne peuvent pas avoir accès à des financements de long terme avec les banques, le tiers-financement leur permettra de rembourser grâce aux économies sur les factures d'énergie résultant des travaux ;
- une prestation de suivi dans le temps des consommations et des équipements de leur logement.

« Le soutien aux filières de l'économie verte en Picardie a permis de créer des milliers d'emplois et de préparer l'avenir »

Christophe Porquier

Filière forêt/bois : gestion durable et relocalisation

La politique forêt-bois de la Région Picardie a été historiquement orientée vers le bois-énergie avec succès avec plus de 50 chaufferies urbaines.

En 2014, une nouvelle politique a été redéfinie pour :
- gérer la forêt durablement en favorisant les projets collectifs (entreprises, coopératives, projets de territoires) afin de conjuguer activité économique et préservation de la forêt très majoritairement privée, morcelée et composée de feuillus
- et en encourageant la demande en bois local surtout dans la construction. Le traitement thermique du peuplier picard, l'appel à projet régional « bois construction » en sont des exemples.

Ces débouchés nouveaux seront soutenus en particulier par un appel à projet sur la construction en bois ; ils doivent permettre une hausse de la transformation de bois brut, aujourd'hui trop souvent exporté sans valorisation locale. L'enjeu est de taille pour les 15000 emplois d'une filière aujourd'hui fragilisée, et pourtant cruciale pour la réussite de la transition écologique de nos territoires.



Bardage bois en peuplier d'une école à Nogent sur Oise, réalisé par «Bois durable de Picardie», une scierie aidée par le Conseil régional.

Pour en savoir + ...
www.bois-et-vous.fr

3 QUESTIONS À ...



Christine GUILLEMIN,
Vice-présidente Économie
Sociale et Solidaire,
commerce équitable et
circuits courts

Quelles étaient tes motivations pour te présenter au suffrage des Picards en 2010 ?

Pour réussir la transition écologique, nous avons besoin d'une implication, aussi bien des citoyens dans leurs choix de vie, des associations qui proposent et qui protègent ainsi qu'une volonté politique forte pour mettre en œuvre les moyens et la législation nécessaires. C'est l'action conjointe de ces trois leviers qui nous permettra de réussir. J'avais envie d'apporter ma pierre au sein du groupe des écologistes à la Région pour participer à cette mise en œuvre d'un véritable développement durable.

Que retiendras-tu de ton mandat ?

Que réussir la transition écologique, c'est possible !
Que nous pouvons sortir de la crise par le haut en apportant des solutions concrètes et innovantes aux besoins non pourvus.
Les dynamiques de co-construction et de transdisciplinarité sont indispensables, car c'est du croisement des regards et des univers que naissent les innovations les plus remarquables, capables de répondre à ce défi. Et je crois que ce mandat a permis d'avancer dans cette direction.

Comment vois-tu l'avenir de l'ESS ?

Je suis résolument optimiste.
Nous avons maintenant une loi qui décroïssonne l'ESS et irrigue l'économie de ses valeurs en changeant d'échelle. L'émergence parallèle de l'économie collaborative, de l'entrepreneuriat social, de l'économie circulaire, couplant rentabilité économique et fort impact social et environnemental, tout cela concourt à un changement en profondeur dans nos modes de consommation et de production nécessaire pour contrer le dérèglement climatique.

Plus d'infos sur: www.elus-picardie.eelv.fr/category/ess

L'innovation sociale : un vecteur de développement en Picardie

Partout où les besoins fondamentaux ne sont pas satisfaits, la Région encourage les entrepreneurs porteurs de solutions innovantes. En collaboration avec l'Agence Régionale de l'Innovation et l'Institut Godin, le Conseil régional détecte les projets porteurs de solutions innovantes et les aide à se développer.

- Associer l'innovation technologique et l'innovation sociale au service des seniors et des personnes isolées, en utilisant une tablette ;
- Améliorer les services aux plus précaires en regroupant les acteurs de l'aide alimentaire autour d'un projet de plate-forme de collecte et de distribution ;
- Répondre aux enjeux de l'efficacité énergétique par des groupement d'entreprises de construction, de formation des bénéficiaires et des collectivités locales ;
- Encourager le financement participatif à l'échelle de la Picardie permettant ainsi un accompagnement personnalisé des projets ;
- Permettre aux personnes handicapées d'être présentes dans les instances nécessitant un avis sur l'accessibilité ou le handicap.

Quelques exemples :

Pour en savoir + ...

www.institutgodin.fr

Le Conseil régional soutient les circuits courts

Les circuits courts et de proximité alimentaires sont soutenus par la Région par la relocalisation et le développement de la valeur ajoutée dans les exploitations agricoles picardes : création d'ateliers de transformation des produits, diversification des activités agricoles et organisation de filières courtes de commercialisation : AMAP (Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne), marchés de plein vent, vente à la ferme, marchés paysans ...

Pour en savoir + ...

www.amap-picardie.org

Introduction de produits bio locaux en restauration collective : Pour répondre à ces enjeux, la Région informe et sensibilise les acteurs du monde agricole et de la restauration à travers l'expérimentation qu'elle mène actuellement sur trois Pays pilotes de Picardie.

L'objectif est d'approvisionner en produits bio locaux des structures de restauration collective. Cette approche territoriale permet de mettre en œuvre de manière cohérente les différentes politiques de la Région à chaque maillon de la filière.



Repères

La Région soutient la marque **Terroirs de Picardie** par des subventions et une aide à la communication



Repères

L'EES en Picardie c'est :
5 500 entreprises et 58 500 emplois soit 10% des actifs

« Il faut relocaliser nos modes de production et de consommation ! »

Christine Guillemain

Des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics de la Région

Chaque fois que cela est possible, des clauses sociales et environnementales sont introduites dans les appels d'offres de la Région. Les prestataires et fournisseurs sont alors tenus d'employer un certain quota de personnes éloignées de l'emploi, chômeurs de longue durée ou jeunes diplômés en recherche d'emploi. Ils bénéficient ainsi d'une période d'activité et d'une formation. Les clauses environnementales imposent des préoccupations de préservation de l'environnement et de lutte contre les pollutions et le réchauffement climatique.

Par exemple, la rénovation d'un lycée peut représenter plusieurs centaines d'heures d'insertion, une isolation de très haute qualité environnementale, le recyclage des déchets, l'emploi de peintures non toxiques ...

Repères

En 2013, les clauses sociales dans les marchés publics de la Région ont représenté **33 000 heures d'insertion**

L'Économie Sociale et Solidaire en Picardie

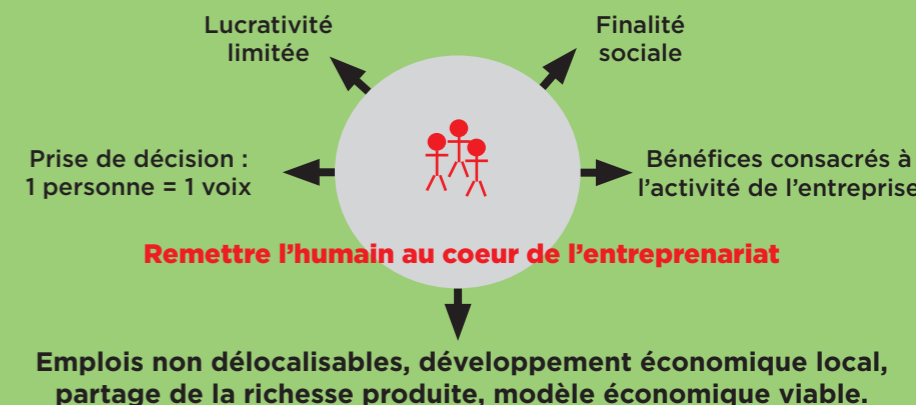
L'ESS est un modèle économique territorial viable au service de l'intérêt général qui crée de la richesse et des services pour tous. La Région encourage et développe cette économie de proximité, créatrice d'emplois locaux.

L'objectif est de créer un éco-système permettant aux entrepreneurs porteurs des valeurs de l'ESS de créer et développer leur entreprise : associer les collectivités locales, les structures d'accompagnement, les financeurs afin de mutualiser les moyens.

La Région avec l'Etat et la Chambre Régionale de l'ESS favorise la coopération de ces acteurs y compris les bénéficiaires et permet, par exemple, la création dans une zone d'activité d'un établissement offrant aux salariés la possibilité de bénéficier de la crèches, d'une garde d'enfants, d'activités éducatives, de conciergeries ...

Dans tous les secteurs d'activité, une telle coopération peut apporter des solutions : gestion des déchets avec les ressourceries et le recyclage, éco-construction, transports alternatifs, services à la personne ... De nombreux exemples montrent le rôle primordial de l'ESS dans la relocalisation de l'économie sur les territoires.

La Région soutient également des projets dans le domaine de l'autonomie, de l'isolement où les besoins sont de plus en plus nombreux avec le vieillissement de la population.



Pour en savoir + ...

www.lelabo-ess.org



François **VEILLERETTE**,
Vice-président
Environnement,
Alimentation, Santé

Vous avez très tôt alerté sur le danger des gaz et pétrole de schiste au niveau régional, pourquoi et avec quels résultats ?

L'exploitation de cette nouvelle forme d'énergie fossile engendrerait des pollutions locales insupportables (eau, air, bruit ...) et contribuerait de manière suicidaire à renforcer l'effet de serre au niveau planétaire.

Mis au courant des projets d'exploration de gaz de schiste dans le sud de la France, il m'a été possible de donner l'alerte sur les projets touchant la Picardie dès la fin 2010. Très rapidement, habitants, associations et élus ont formé le collectif Carmen afin de résister localement.

Dans le même temps, je proposais une motion refusant l'exploration et l'exploitation des gaz et pétrole de schiste qui fut votée par le Conseil régional en 2010. La fracturation hydraulique fut interdite internationalement et les projets bloqués.

Il faut cependant rester vigilant et continuer la mobilisation des élus et des associations pour éviter un retour de projets d'exploitation de ces hydrocarbures « non conventionnels » !

Et pour le TAFTA, aussi appelé Partenariat Transatlantique de commerce et d'investissement (TTIP), là aussi la Picardie a été en pointe de la résistance ?

Oui, j'ai proposé une motion adoptée par l'ensemble des conseillers régionaux picards. Ce projet, négocié dans le dos des citoyens en toute opacité, représente un risque énorme pour toutes nos politiques publiques en termes d'enjeux énergétiques, d'alimentation, de santé ... il vise à affaiblir toutes sortes de normes qui nous protègent aujourd'hui !

Plus d'infos sur: www.elus-picardie.fr/category/agriculture

Les Réserves Naturelles Régionales de Picardie

Les Régions disposant de la compétence réglementaire relative aux RNR peuvent classer des espaces présentant un intérêt pour la faune, la flore, le patrimoine géologique ou, d'une manière générale, pour la protection des milieux naturels en Réserves Naturelles Régionales.

La Région Picardie a souhaité développer son réseau d'espaces naturels protégés. En 2014, nous comptons **2 réserves naturelles régionales**, 2 autres sont en cours de préparation, contre une seule début 2010.

Le saviez-vous ?

Les **RNR en Picardie** sont : **Larris et Tourbières de St Pierre-es-Champs (60)** et **Prairies humides de la Ferme du Moulin Fontaine (02)**

1000 VACHES : UN ENGAGEMENT SANS FAILLE !

Le modèle d'élevage soutenu dans le cadre des politiques agricoles régionales est basé sur des exploitations de taille modeste avec une place importante de l'herbe dans l'alimentation du bétail.

Alertés dès 2011 sur le projet de ferme des 1000 vaches à Drucat par les militants de l'association Novissen, nous leur avons apporté notre soutien dès le début de leur lutte.

Ce modèle d'élevage concentrationnaire est en effet une aberration tant sur le plan écologique qu'économique : pollution des eaux par des épandages massifs, risque d'épizooties, production de lait de faible qualité, problèmes de bien-être animal, disparition de petites fermes et des emplois induits, retournement de pâtures, accroissement du trafic routier et bien d'autres conséquences rendent ce projet nuisible à bien des égards.



C'est pourquoi durant tout ce mandat, avec l'appui des locaux EELV, nous avons résolument combattu ce projet !

Une politique agricole tournée vers la qualité et le respect de l'environnement



Le soutien à une agriculture de taille petite ou moyenne, créatrice de valeur ajoutée et d'emploi, respectant l'environnement et la santé a été réaffirmée. Les aides sont réservées aux exploitations nécessitantes et bonifiées pour celles s'inscrivant dans les priorités régionales (Agriculture bio, vente directe, circuits courts, protection de l'environnement ...).

L'agriculture Bio a bénéficié d'un appui particulier à travers l'aide au programme d'action de l'association des Agriculteurs Bio de Picardie (ABP), le soutien à la certification, à l'installation et aux investissements ...

L'installation des **jeunes agriculteurs** a été encouragée grâce au Parcours Régional leur apportant un conseil technique à l'émergence des projets, à leur mise en œuvre et au suivi des jeunes installés. Les aides de la Région ont permis l'installation de plus de 120 jeunes entre 2010 et 2013.

L'aide à l'élevage est une autre priorité régionale. L'objectif est d'encourager la modernisation des bâtiments, d'améliorer les conditions de travail (300 dossiers représentant plus de 1.3 million d'€) et de promouvoir l'élevage à l'herbe (588 dossiers entre 2010 et 2014 pour plus de 1,7 millions d'€).

La **diversification** des exploitations et la recherche de valeur ajoutée par la transformation à la ferme et la vente directe ont été encouragées permettant une meilleure rentabilité. 12 dossiers ont été en moyenne aidés par an pour plus d'un demi-million d'euros depuis 2010.

Des **mesures agro-environnementales** sont venues compléter ces dispositifs (aides à la création de mares, plantation de haies ...).

Repères

Les **surfaces cultivées Bio** sont passées de **6 000 ha en 2010** à **10 000 ha en 2014**

Pour en savoir + ...
www.bio-picardie.com

Politique Santé/Environnement : une première en France !

Cette politique vise à lancer une dynamique de prévention des maladies chroniques qui touchent notre région par des actions sur l'environnement. Elle repose sur **3 axes** dont voici quelques exemples :

- **La recherche/formation** : la Région ayant soutenu des projets de recherche sur les inégalités territoriales pour le cancer et sur l'exposition fœtale aux pesticides. Elle a organisé un colloque sur les enjeux sanitaires liés aux perturbateurs endocriniens et des **actions de formations** sur les problématiques santé-environnement à destination des personnels de santé.

- **La prévention** : En partenariat avec **ATMO Picardie** (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Picardie), la Région a financé pour la 1ère fois des analyses de pesticides dans l'air des zones agricoles. Nous avons soutenu la mise en place de **Conseillers Médicaux en environnement intérieur** formés à la recherche de polluants dans l'habitat intervenant après avis médical. Le Conseil régional a mené une expérimentation sur 15 lycées pilotes les amenant à abandonner totalement les pesticides pour l'entretien des espaces verts, expérimentation qui sera progressivement généralisée aux autres lycées.



- **La communication** : Un colloque santé-environnement s'étant tenu en 2011 regroupant les acteurs de la recherche et de la prévention en Picardie. Des actions de sensibilisation sur le rapport nutrition/mode de production/santé ont été menées en partenariat avec l'ABP. Divers supports de communication ont été initiés en santé-environnement avec par exemple la réalisation de brochures sur le risque chimique ou des expositions sur les thèmes de l'air intérieur, de l'alimentation ou encore des perturbateurs endocriniens.

Pour en savoir + ...
www.atmo-picardie.com

« J'ai fait voter dès 2011 la 1ère politique régionale Environnement-Santé de France »

François Veillerette



Michèle **CAHU**,
Conseillère régionale
déléguée à la Coopération
Décentralisée

Pourquoi la Région Picardie développe-t-elle des actions de coopération décentralisée ?

Les pays du Sud sont durement frappés par les crises économiques, agricoles et climatiques. Ces crises viennent d'ailleurs renforcer les flux migratoires. Dans ce contexte, la politique de coopération décentralisée de la Région Picardie vise à participer à un monde plus stable par le développement soutenable de ces pays en y luttant contre la pauvreté et le changement climatique.

Quel a été ton rôle en tant que conseillère déléguée à la coopération décentralisée ?

Mon action pour ce mandat 2010-2015 s'inscrit dans une continuité depuis 2004. La coopération décentralisée est issue de volontés politiques conjuguées. J'ai poursuivi et développé les programmes de coopération avec le territoire des Collines au Bénin et initié ceux de l'Alibori (Bénin), du Niger et de Madagascar. Pour chacun de ces programmes, mon rôle a consisté à participer aux pilotages politiques avec les élus des collectivités partenaires. J'ai également participé aux réunions techniques et aux ateliers de suivi du déroulé des programmes avec les services techniques, ONG et financeurs partenaires. J'ai toujours veillé à privilégier dans ces programmes des actions de développement local et environnemental. Enfin, j'ai visité les réalisations dans chaque territoire, représenté la Picardie auprès des institutions étatiques (ambassades et ministères) des pays concernés, et j'ai accueilli des délégations d'élus et de techniciens en Picardie.

Lutter contre le changement climatique au Niger

Dans la zone sahélienne (Niger-Nord Bénin), les populations locales observent et subissent depuis plusieurs décennies les effets de la sécheresse et de la déforestation.

Au Niger, depuis 2010, notre programme de coopération participe à la lutte contre le changement climatique par le biais d'un plan de gestion durable des ressources naturelles qui vise à préserver ces ressources et à lutter contre la désertification. Cela passe par la restauration de mares et le traitement de bassins versants ; la fixation de dunes ; la replantation d'arbres ou encore la création d'ouvrage de maîtrise des eaux de ruissellement.



Grâce à ce plan de gestion durable des ressources, environ 3200 hectares ont été restaurés et 650 000 arbres replantés depuis 2010.

Ce plan de gestion durable des ressources participe également au développement économique local, avec la participation de la population locale aux travaux (programme « cash for works »).

Pour en savoir + ...

www.iram-fr.org et www.cidr.org

Favoriser un développement économique local et solidaire au Bénin

Sur le territoire des Collines (Bénin), la Région Picardie participe à un programme de développement économique via la mise en place d'une agence de développement économique et de foires intercommunales.

Depuis 2008, elle participe également au développement d'un réseau d'entrepreneuriat solidaire, avec le programme « Bénin Entreprendre Solidaire avec son Territoire » (B'EST).

Pour en savoir + ...

www.solidarites-entreprises.org

Entre 2010 et 2015, grâce à ce programme, 37 entreprises solidaires ont ainsi vu le jour sur le territoire des Collines, avec notamment une miellerie, des producteurs de jus de fruits frais, de graines de neem, d'engrais et pesticides naturels, de fabricants de constructions à partir de matériaux récupérés...

Ce programme, mis en œuvre en partenariat étroit avec la coopérative picarde SENS (Solidarités Entreprises Nord-Sud) est maintenant largement co-financé par la Coopération Suisse.

Coopération décentralisée: la Picardie solidaire !

Pour un peu moins de 2 euros par Picard et par an et 0,4 % du budget régional, la Picardie développe depuis 2010 ses partenariats avec :

- Les départements de Madaoua, Malbaza et Konni (regroupant 12 communes) au Niger,
- La région de Diana (et ses trois pôles urbains) à Madagascar,
- Le département de l'Alibori (regroupant 6 communes), au Bénin,
- Et depuis 1995, le territoire des Collines (regroupant 6 communes), au Bénin.

L'objectif principal de ces programmes de coopération décentralisée est de favoriser le développement local des territoires partenaires, notamment par l'appui aux communes, en facilitant leur structuration en intercommunalités:

La Région Picardie appuie le fonctionnement des collectivités partenaires par le biais de cofinancement de postes, de formations, d'études d'aménagement du territoire. Parallèlement, elle abonde aux côtés des territoires partenaires à un Fonds de Développement Local (FDL) pour renforcer leurs capacités de maîtrise d'ouvrage et surtout pour permettre la construction d'infrastructures locales.

La participation de la Région Picardie à ces cofinancements décroît à mesure que les territoires partenaires gagnent en autonomie financière.

La structuration de chacun des territoires partenaires en intercommunalités vise à renforcer peu à peu leurs capacités politiques et techniques, pour ainsi mieux répondre aux besoins de leurs populations.

Des programmes de coopération cofinancés par des acteurs institutionnels et mis en œuvre par des ONG partenaires :

La Région Picardie confie la mise en œuvre de ses programmes de coopération à des ONG partenaires : le CIDR (au Bénin et à Madagascar), l'IRAM, Rail Niger, Territoires et Développement (au Niger) et la coopérative SENS ; dans le cadre d'une co-construction permanente avec les élus et partenaires institutionnels.

L'ensemble des programmes de coopération décentralisée pour la période 2010-2016 ont reçus plus d'1/3 de cofinancements. Les principaux co-financeurs de la Région Picardie étant le Ministère des Affaires Etrangères, l'Union Européenne ou encore la Coopération Suisse.

Une coopération inscrite dans une logique de réciprocité :

Au fil des années, des liens se sont tissés entre nos intercommunalités partenaires et des intercommunalités picardes, permettant des échanges fructueux. Plusieurs voyages d'études de techniciens ont ainsi eu lieu, tandis que des étudiant-e-s picard-e-s se sont déplacés sur ces territoires partenaires pour y réaliser des études ou des stages.



Une tontine d'apiculteurs a vu le jour dans le cadre du programme B'EST



Une adduction d'eau potable financée par le FDL sur le territoire des Collines - Bénin

Développer un programme d'assainissement des eaux usées à Madagascar

Depuis 2010, la Région Picardie a participé au développement d'un programme d'assainissement des eaux usées de la région de Diana à Madagascar, en partenariat avec l'Agence de l'eau Artois Picardie et le Conseil Départemental de la Somme.

La mise en œuvre de ce programme à d'ores et déjà permis le fonçage ou la réhabilitation de 75 puits et l'aménagement de 6 canaux d'irrigation.

L'OR2S, késako ?

La Région finance l'Observatoire Régional de la Santé et du Social qui collecte des informations sanitaires et les diffuse au plus grand nombre. Depuis 2009, l'OR2S a notamment réalisé des diagnostics territoriaux de santé dans les différents pays de Picardie.

Pour plus d'infos:

www.elus-picardie.eelv.fr/category/cooperation-decentralisee

2 QUESTIONS À ...



Franck DELATTRE,
Président de la commission
« Développement intégré
des territoires »

Quel est ton rôle en tant que Président de la commission « Développement intégré des territoires » ?

Sur les politiques mises en œuvre dans le champ de compétence de la commission, le président est le garant de la bonne information des élus qui la composent. Il se doit de garantir un débat ouvert où toutes les sensibilités puissent s'exprimer. Au sein de la commission, chaque membre est amené à poser toutes les questions propres à forger un vote éclairé. Les services présents lors de ces débats fournissent les informations techniques détaillées et les Vice-Présidents complètent d'un point de vue plus politique ces réponses.

La commission que je préside a la réputation d'être celle où l'expression est la plus ouverte et le climat des débats le plus serein. Je suis fier d'avoir pu permettre cette ouverture dans les échanges.

En parallèle de ton mandat, tu travailles dans le secteur du logement social. Quels ont été les impacts de la politique du logement régionale et nationale au cours de ce mandat ?

Il faut d'abord se souvenir que la mise en place d'un financement régional du logement social date de notre victoire en 2004 (avec 5 millions d'euros dès 2005, puis plus de 10 millions les années suivantes). En parallèle, l'Etat, tous gouvernements confondus, y compris l'actuel, a considérablement baissé ses aides.

La région Picardie a été durant cette période l'une des plus engagées en matière d'aide à la construction de logements sociaux. Ceci a permis de maintenir une production correcte.

Si l'Etat n'avait pas en grande partie déserté cette politique qui est d'abord de sa compétence, nous aurions obtenu une production en expansion, alors que nous n'avons fait que combler les brèches. C'est pour moi un regret notamment vis-à-vis des 3 dernières années où la gauche était aux manettes au niveau national.

Une politique du logement écologique et sociale

En matière de politique du logement, la Région a continué d'agir sur trois niveaux :

- Concernant les bâtiments publics, la Région a financé des audits et des travaux de rénovation et de construction exemplaires sur le plan énergétique (lycées, bâtiments administratifs ...) ;
- Concernant les particuliers (parc privé), le Picardie Pass' Rénovation a été mis en place et nous avons continué le soutien aux Programmes d'amélioration de l'habitat (OPAH) ;
- Concernant les logements sociaux, nous avons continué à financer la production alors que l'État a fortement diminué ses financements (15000€ pour un logement très social (PLAI) en 2008 contre 1000€ pour un même logement en 2014).

De plus, entre 2007 et 2013, plus de 2000 logements sociaux picards ont été rénovés grâce à la mobilisation de près de 7,5 millions d'euros du fond européen de développement régional, le FEDER.

Alors que la Région est devenue autorité de gestion de ce fond européen, une nouvelle phase de rénovation a été lancée pour la période 2014/2020 avec une dotation du FEDER de plus de 12 millions d'euros.



Ils serviront à améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments résidentiels et de réduire les situations de précarité énergétique des populations à revenus modestes sur le territoire picard.

FRICHE MILITAIRE : FINANCER UN CIRCUIT AUTOMOBILE OU LA PRODUCTION AGRICOLE ?

Aux côtés des militants et élus locaux, le groupe Écologiste s'est fermement opposé au projet de circuit automobile « Palmer » sur le site de l'ancienne base militaire de Laon/Couvron.

Nous avons notamment voté contre un soutien financier du Conseil régional à ce projet lors de la session du 14 mars 2014.

Depuis, une alternative intéressante a vu le jour avec un projet d'agro-vallée associant des serres de production agricole, de l'agriculture bio, des espaces de commercialisation ainsi que du tourisme.

Contrairement au projet « Palmer », cette agro-vallée concernerait toute la superficie de la friche militaire et leurs promoteurs (éleveurs locaux en bio) auraient une capacité d'investissement propre, ce qui signifie que les collectivités locales n'auraient alors qu'à financer la dépollution du site.



Les élus écologistes vigilants et mobilisés pour une amélioration du service TER

La Région est le chef de file de l'intermodalité des transports et l'autorité organisatrice des transports au niveau régional.

La nouvelle convention TER 2013-2018 liant la Région avec la SNCF et Réseaux Ferrés de France a pour objectif d'améliorer la qualité de service et la performance du TER. La participation de la Région à cette convention est de 1,141 milliard d'euros.

Cette prévention prévoit notamment :

- La mise en place de la « Garantie TER Picardie », un dispositif expérimental d'indemnisation des usagers, unique en France, en cas de retards récurrents ou de plus de deux heures ;
- Un renforcement des pénalités versées par la SNCF à la Région en cas de suppression de trains et de retards ;
- De nouveaux tarifs Picardie Pass Mobilité plus avantageux pour les Picards ;
- Un investissement important pour la modernisation et le renouvellement du matériel ferroviaire (130 millions d'euros depuis 2013, 304 millions d'euros avec les Régiolis, coût total du renouvellement du parc : 1,1 milliards d'euros).

Aux côtés des usagers, les élus écologistes se sont prononcés pour un dialogue exigeant avec la SNCF afin d'améliorer la qualité des services en gare et du service TER, notamment suite à la période noire de janvier/février 2015.

Très vigilants quant à une amélioration réelle du service, nous nous sommes mobilisés à plusieurs reprises, et notamment en refusant de voter le dernier avenant de la convention TER, qui prévoyait une facture supplémentaire pour la Région suite à une baisse des ventes liée à la dégradation du service.

Nous avons également proposé de mieux prendre en compte la parole des usagers, en lien avec les associations, ainsi qu'une réflexion sur la mise en place de pôles de services publics autour des gares pour faire face aux fermetures de guichets.

Repères
63 000
voyageurs
par jour en
Picardie

La convention TER 2013-2018 : Amélioration de la tarification pour tous

Les Picardie Pass' Mobilité :

Picardie Pass' Études
: 50% de réduction pour vous rendre sur votre lieu d'études

Picardie Pass' Emploi
: Le transport est gratuit si vous vous rendez à un entretien d'embauche

Picardie Pass' Actifs
: Jusqu'à 75% de réduction pour vos trajets domicile/travail

Picardie Pass' Évasion
: de 25 à 50% pour découvrir le patrimoine régional

+ d'infos sur
www.ter.sncf.com/picardie

Les élus écologistes soutiennent des investissements utiles aux déplacements quotidiens des picards

A l'opposé du très coûteux Canal Seine Nord Europe et de son effet d'éviction sur d'autres investissements publics, les élus écologistes soutiennent des investissements utiles pour améliorer les déplacements quotidiens des picards :

- Le barreau ferroviaire « Picardie-Roissy », visant à relier le réseau picard classique (TER, Intercités) au réseau LGV par la gare TGV Roissy-Aéroport ;
- La rocade de fret ferroviaire Nord-Est (Le Havre-Amiens-Chalons sur Saône) et l'autoroute ferroviaire Nord-Sud ;
- L'amélioration des lignes Intercités Paris-Saint Quentin-Maubeuge/Cambrai et Paris-Amiens-Boulogne, avec l'électrification d'Amiens-Rang du Fliers et une meilleure articulation avec les liaisons TER de la nouvelle région Nord Pas-de-Calais / Picardie.
- Des travaux de signalisation à Paris-Gare du Nord pour un meilleur aménagement des départs en faveur des trains du quotidien (TER et Intercités).

Pour en savoir + ...
www.roissy-picardie.fr

Pour plus d'infos: www.elus-picardie.eelv.fr/category/logement

2 QUESTIONS À ...

Nathalie BRANDICOURT,
Membre de la commission
« Emploi, Développement
économique, Recherche,
Innovation »



Sur quelles thématiques t'es-tu engagée dans le cadre de ton mandat de conseillère régionale ?

Étant enseignante et directrice d'une école primaire en parallèle de mon mandat, je me suis intéressée aux questions éducatives, de formation et d'orientation professionnelle.

L'enjeu est crucial dans notre région où le taux de jeunes sortant du système scolaire sans qualification reste très préoccupant (9,3%) et alors que la nouvelle région Nord Pas-de-Calais / Picardie sera la plus jeune de France (1/3 de moins de 25 ans).

Tout au long de ce mandat, la Région a mis en place des actions pour favoriser la réussite éducative des jeunes picard-e-s. Elle a notamment développée son action en faveur de l'apprentissage, qui reste une véritable alternative à la voie scolaire classique. Au même titre que les lycéens, les jeunes inscrits en CFA (Centre de Formation d'Apprenti) bénéficient d'aides régionales (pour leur transport, hébergement, restauration, mobilité internationale...) et d'un accompagnement personnalisé.

Quelles étaient les grandes lignes de la grande réforme de la formation professionnelle de 2014 ?

Cette réforme a permis la création d'un Compte personnel de formation (CPF), qui suit chaque personne tout au long de son parcours professionnel (et notamment dans les périodes de chômage éventuelles). L'objectif de ce CPF, qui vient remplacer le Droit individuel à la formation (DIF), étant de mieux répondre aux besoins de formation des personnes qui en ont le plus besoin (chômeurs, personnes peu qualifiées...). Cette réforme prévoit également d'instaurer pour toute personne un conseil en évolution professionnelle (CEP), gratuit et réalisé hors de l'entreprise par Pôle Emploi ou l'APEC. De plus, un entretien professionnel avec l'employeur concernant les possibilités de formation et d'évolution professionnelle est rendu obligatoire, tous les 2 ans minimum.

Pour plus d'infos: www.elus-picardie.eelv.fr/category/emploi-formation

Des formations professionnelles pour engager la transition énergétique

La Région développe, en partenariat avec l'ADEME notamment, des plateformes de formation pour accroître les compétences des jeunes et des professionnels dans les métiers dédiés :

- à la **construction durable**, avec au total 17 lycées et établissements de formation, répartis sur tout le territoire picard, qui accueillent des espaces dédiés à l'isolation des parois, la ventilation, l'éclairage performant, le chauffage solaire ...
- et aux **énergies renouvelables**, avec notamment l'espace de formation WindLab dédié au métier de technicien de maintenance de parc éolien.



La Région, acteur n°1 de la formation professionnelle

Avec la grande réforme de 2014, les Conseils régionaux se voient confortés dans leur rôle de chef de file de la formation professionnelle.

Ils sont ainsi chargés de l'accès à l'apprentissage et à la formation professionnelle de l'ensemble des jeunes et adultes à la recherche d'emploi. Les Régions sont désormais également compétentes pour la formation des personnes illettrées, des personnes handicapées et des personnes détenues.

Enfin, cette réforme a permis de mettre en place un Service Public Régional de l'Orientation.

Programme d'investissement dans les lycées

La Picardie compte **141 lycées** dont 28 lycées agricoles et près de **80 000 lycéens**.

A travers un programme prévisionnel d'investissement 2013-2015, la Région a consacré 350 millions d'euros à l'amélioration du cadre de vie et des conditions d'apprentissage des lycéens (rénovation d'internats, de salles informatiques, d'équipements sportifs, de salles des profs...).

Repères

Consommation de **chaleur** des lycées picards :
-10% entre 2010 et 2014.
Uniquement avec de la **régulation, sans travaux**.
Cela représente une économie de près de **800 000 euros par an** et moins de rejet de CO2.

Développer l'éco-citoyenneté des jeunes par des actions d'éducation au développement durable

La Région est active dans le domaine de l'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD), avec notamment :

- Les Chèques Environnement de la Région:

Ce dispositif aide financièrement les professeurs des écoles à mettre en œuvre avec leurs élèves (de la maternelle au CM2) un projet pédagogique en relation directe avec l'environnement.

Il peut s'agir par exemple d'une semaine en classe verte, de la découverte d'un jardin pédagogique ou encore d'une randonnée dans un parc ornithologique.

- L'action «COP 21, les jeunes s'engagent pour le climat !»:

Alors que la France accueillera en décembre prochain à Paris la conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP21), la Région Picardie portera tout au long de cette année 2015 ce projet d'éducation au développement durable.

Constitué en plusieurs temps forts, cette action impliquera 600 élèves de la maternelle au lycée. En octobre, les jeunes soumettront leurs préconisations aux décideurs politiques locaux et les meilleures propositions seront portées au niveau national avant la conférence des Nations Unies.

Pour en savoir + ...

www.elus-picardie.eelv.fr/jeunes-cop-21/

Repères

Sur l'année scolaire 2013/2014, **6067 enfants** ont bénéficié du **Chèque Environnement**

Favoriser la réussite éducative

Elaboré par l'État et la Région en associant tous les acteurs de la communauté éducative depuis décembre 2013, le **Projet Éducatif Régional Global** (le PERG) a été finalisé en septembre 2014 pour favoriser la réussite éducative des jeunes picard-e-s.

Ce PERG adopte une approche globale en réfléchissant à une réussite éducative de la maternelle à l'université et en dépassant le seul cadre scolaire afin de renforcer la cohérence et l'efficacité des politiques éducatives.

Il se structure autour de grandes orientations telles que :

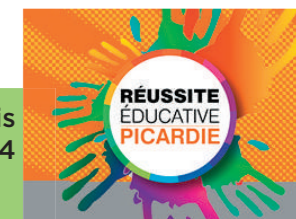
- la **lutte contre le décrochage scolaire** (soutien aux écoles de la 2ème chance, micro lycées ...);
- l'amélioration de l'**orientation** (mise en place d'une plateforme des stages, développement de passerelles entre différents parcours);
- l'encouragement aux **initiatives des jeunes** (telles que l'action COP 21).

Pour autant, concernant l'orientation, des améliorations du **Service Public Régional de l'Orientation (SPRO)** doivent encore être apportées:

En effet, une évaluation récente de ce SPRO a notamment démontré que les moyens humains et financiers engagés par les structures d'orientation (Centres d'Information et d'Orientation, Missions Locales, Pôle Emploi) ne correspondent pas toujours à l'intensité des problèmes sociaux sur les territoires (décrochage, licenciement économique, chômage). Les zones rurales périphériques étant les premières à souffrir de cette inadéquation de moyens.

D'autres actions ont été mises en place par le Conseil régional pour favoriser la réussite éducative, avec notamment :

- Le service de **soutien scolaire en ligne ENT-Léo** (aide aux devoirs sur internet);
- Le Picardie Cursus - **Appui Lycéen** pour aider les familles en difficulté à financer la scolarité de leur enfant (4100 élèves concernés en 2013/2014 pour un montant global de 471 000 €);
- Le dispositif régional de **soutien aux futurs enseignants (DRSFE)** : une bourse annuelle de 2 500 € pour aider à financer les études des futurs professeurs (111 étudiants bénéficiaires en 2013/2014 pour un montant global de 500 000 €).



Thierry BROCHOT,
Membre de la commission
« Finances, Planification,
Organisation »



En parallèle de ton mandat, tu es également président du Conseil Fédéral d'EELV et secrétaire régional d'EELV Picardie. Comment cela s'articule-t'il avec ton mandat de Conseiller régional ?

Je fais en sorte qu'il n'y ait pas d'interférence entre les deux. Je m'efforce d'exercer à plein chacune des fonctions sans mélanger les genres. Mais, au-delà de mes responsabilités au sein d'EELV, je me sens avant tout un militant du groupe local du Bassin Creillois - Sud Oise. Et, à ce titre, je mets un point d'honneur à participer à toutes ses réunions et aux activités militantes (distributions de tracts, réunions publiques...) et, bien évidemment, à soutenir au mieux de mes possibilités, nos candidats à toutes les élections.

Quel a été ton rôle en tant que représentant du Conseil régional au sein de l'IUT de l'Oise ?

Alors que je représente le Conseil régional au sein de cet Institut Universitaire de Technologie depuis 2010, j'ai été élu président de son Conseil d'administration en 2011. Cet IUT de 900 étudiants est situé à Creil et à Beauvais. Depuis 2011, au CA, avec l'appui des directeurs successifs, je me suis efforcé d'apaiser les tensions qui freinaient les initiatives nécessaires au développement de l'IUT qui est, pour Creil comme pour Beauvais, le principal établissement dédié à l'enseignement supérieur public. Nous avons de nombreux projets (Université tous ages, FabLab etc.) autour de nos formations professionnalisantes (DUT et Licence Pro) qui offrent un taux de débouché enviable sur le marché du travail.

Quel était le sens de la motion que tu as déposée au nom des groupes de la majorité régionale pour une réhabilitation des fusillés pour l'exemple de la 1ère Guerre mondiale ?

Notre rôle d'élus, c'est aussi de porter les débats de société. Le centenaire du début des combats de la « Grande guerre » qui se sont, pour partie, déroulés dans notre région était l'occasion de remettre sur le devant de la scène le combat que mènent des associations depuis des décennies pour la réhabilitation des « fusillés pour l'exemple ». Cette motion rejoint notre idéal de paix et de justice et il était légitime que nous prenions la responsabilité de demander au Conseil régional de délibérer en ce sens après des départements et des communes pour réhabiliter dans la mémoire collective les 639 soldats français « fusillés pour l'exemple ».

Pour plus d'infos: www.elus-picardie.eelv.fr/category/transports

Parc Naturel Régional (PNR) Oise Pays de France

Le PNR Oise Pays de France constitue le 1er parc naturel régional de Picardie, situé pour partie dans le sud de l'Oise et pour partie dans le nord du Val d'Oise. Les objectifs principaux du parc, définis dans le cadre d'une charte, sont de préserver et gérer durablement le patrimoine naturel, culturel, paysager et historique du territoire. Il s'agit également de promouvoir un développement économique, notamment du tourisme, respectueux de l'environnement et du patrimoine.



Thierry Brochot est l'un des représentants du Conseil Régional de Picardie (premier financeur du parc) au sein du bureau de ce PNR, ce qui a permis au groupe écologiste :

- de faire part de ses réserves importantes dans le débat public sur le projet « Magéo » d'aménagement de l'Oise entre Compiègne et Creil en vue de la construction du Canal Seine Nord Europe ;
- de donner un avis défavorable au projet de centrale combiné-gaz de Verberie ; au projet d'extension des carrières de Saint-Maximin et à l'extension de sa zone commerciale ;
- de voter pour l'aire d'accueil des gens du voyage sur la commune de Senlis ;
- et de participer à la mise en œuvre du Plan Climat Energie Territorial du Parc.

Le budget régional

Le budget annuel du Conseil régional de Picardie s'élève à 1 milliard d'euros (avec environ 2/3 de budget de fonctionnement et 1/3 de budget d'investissement).

Il permet de financer les grandes priorités régionales (développement économique, transport, réussite éducative et entretien des lycées, formation professionnelle ...).

L'encours de la dette (580 millions d'euros en 2014) reste assez modéré et le choix a été fait, dans le contexte de crise économique et de nécessaire transition écologique, de préserver un fort budget d'investissement.

Nous appelons cependant à un rôle plus important des régions, ce qui doit se traduire par de nouvelles compétences et donc de nouvelles recettes et surtout une bien plus grande autonomie fiscale.

Voté en fin voire au début de l'année civile, le budget primitif prévoit les recettes et autorise les dépenses dans chacun des domaines de compétence de la Région. Ces prévisions budgétaires initiales peuvent être modifiées en cours d'année par l'Assemblée par des décisions modificatives.

Les Régions exemplaires dans la lutte contre les paradis fiscaux

Les élus écologistes, avec les autres groupes de la majorité, ont porté en 2011 une motion intitulée « Lutte contre les paradis fiscaux » visant à instaurer des règles de transparence financière entre la Région et ses organismes de financement externe. Cette motion a été adoptée en des termes similaires dans 18 autres régions de France.

Ces motions obligent les établissements bancaires partenaires des Régions à déclarer leur situation dans les paradis fiscaux (effectifs, chiffre d'affaires, impôts et taxes acquittés localement).

Ce combat a fait l'objet du 1er chantier mutualisé des régions au sein de l'Association des Régions de France (ARF).

Cela a donné lieu à la rédaction de deux rapports, en 2013 et 2014, sur la transparence financière des établissements financiers et prêteurs qui travaillent avec les Régions, qui permettront aux Régions de sélectionner leurs partenaires financiers en fonction de leur situation dans les paradis fiscaux.

Pour en savoir + ...

www.arf.asso.fr
Rubrique
Documents & Études

Repères

Ryanair occupe plus de 90% du trafic sur le tarmac de Beauvais.

AÉROPORT BEAUVAIS-TILLÉ : ENTRE DUMPING SOCIAL ET COÛT ENVIRONNEMENTAL

Aux côtés de l'Association de défense de l'environnement et des riverains de l'aéroport (Adera), les conseillers régionaux, élus et militants locaux EELV se sont mobilisés pour lutter contre les nuisances sonores en s'assurant de l'application du Plan d'Exposition au Bruit (PEB) qui prévoit l'insonorisation des habitations proches de l'aéroport.



Nous avons également défendu un plafonnement du trafic annuel de l'aéroport (26 000 vols annuels plutôt que 32 000 prévus actuellement), dont la croissance ne doit pas être dictée par la seule volonté des compagnies low-cost qui y opèrent, et notamment Ryanair, en situation de quasi-monopole à Beauvais.

Nous continuons enfin à dénoncer le modèle insoutenable du low-cost aérien. Les prix de vols extrêmement attractifs proposés par ces entreprises masquent des coûts cachés pourtant réels : pollutions et impact climatique, conditions de travail indécentes, respect à minima des normes de sécurité aérienne existantes, optimisation fiscale ou encore aides publiques importantes des collectivités locales comme c'est le cas à l'aéroport de Beauvais-Tillé.

Pour en savoir + ...

« Ryanair, low-cost mais à quel prix ? »
Éd. ALTIPRESSE

Repères

Montant total des aides publiques versées à Ryanair entre 2001 et 2010 : 11,5 millions d'€

Le développement d'un tourisme vert et alternatif en Picardie

En Picardie, le tourisme représente un secteur économique dynamique (5% de l'emploi salarié picard surtout dans des entreprises artisanales) et en pleine progression.

Tout en accompagnant cette progression, la Région a pour ambition principale de développer une offre innovante et alternative de tourisme, à travers la plateforme « **Esprit de Picardie** ».

Esprit de Picardie s'engage aux côtés d'associations pour le développement d'un tourisme accessible à tous et respectueux de l'environnement, au sens large : en préservant la faune et la flore, en créant de l'emploi qualifié au niveau local, en promouvant les bonnes pratiques en matière de transport et en amenant les touristes à ralentir leur mode de vie, à découvrir une gastronomie alternative (locavore, slowfood...) et des offres originales (logement dans des cabanes dans les arbres...).



Pour en savoir + ...
www.espritdepicardie.com

Culture et sport pour tous !

La Région soutient de nombreux acteurs qui diffusent la culture sur tout le territoire picard, tels que le Centre régional du livre et de la lecture, l'Agence pour le Picard, la Comédie de Picardie... Elle participe et finance également l'organisation de plusieurs événements culturels tels que Picardie Mouv', Invitations d'artistes ou encore Jardins en scène !

Suite à une large concertation, une nouvelle politique sportive a été établie en début d'année 2013. Le soutien aux clubs, associations, centres de formation, manifestations sportives, sportifs de haut niveau et ambassadeurs du sport, se décline autour de 3 priorités transversales du Conseil Régional : la réussite éducative, la prise en compte de l'environnement, l'égalité des chances.

Politique de l'eau : préserver un bien commun

- Protection et valorisation du patrimoine régional aquatique par des opérations de restauration des cours d'eau, de lutte contre le ruissellement (Bassin versant de la Somme) en partenariat avec les communes.
- Démarche de réflexion à l'échelle du Bassin versant de l'Oise pour la mise en oeuvre d'une stratégie de protection des milieux aquatiques et humides.
- Sensibilisation et animation régionale pour la mise en place du plan «zéro phyto» dans les espaces publics avec 55 collectivités signataires.

CANAL SEINE NORD : 5 MILLIARDS D'EUROS POUR UN PROJET PHARAONIQUE INUTILE !

Projet d'infrastructure colossale annoncé depuis plus de trente ans et toujours reporté, la réalisation du Canal Seine-Nord-Europe est redevenue d'actualité avec la publication du rapport Pauvros en décembre 2013. Les élus écologistes picards se sont toujours opposés à un projet qu'ils jugent inutile et très coûteux, position approuvée par EELV au niveau national.

Contradictoire avec la relocalisation de l'économie, sans impact sur le transfert modal de camions, nocif pour le fret ferroviaire, le CSNE ne permet pas non plus de créer des emplois locaux. Son impact sur l'environnement (terres agricoles, eau) serait désastreux.

Couteux, son budget prévoit 4,7 milliards d'euros d'argent public, dont 1 milliard apporté par les collectivités locales. En période de restriction budgétaire, de tels montants auraient un effet d'éviction garanti sur les projets utiles d'infrastructures du quotidien : réseau ferré et trains régionaux, rénovation énergétique des bâtiments...

Pour en savoir + ...
www.csne-alternatives.fr

LES ÉLUS ÉCOLOGISTES ONT SOUTENU LES OPPOSANTS À VERBERIE ET VILLERS-ST-SÉPULCRE

Décidé en catimini en 2008, le projet de centrale à gaz de Verberie (Oise) a été abandonné le 29 mai 2013.

Outre l'aspect économiquement aberrant, ce projet polluant et situé en plein corridor écologique était l'antithèse des mesures nécessaires à la lutte contre les changements climatiques et la transition nécessaire pour faire face à l'épuisement programmé des énergies fossiles.

Même satisfaction concernant l'abandon du projet de 2ème incinérateur à Villers-St-Sépulcre.

Bravo aux riverains, aux associations et aux élus locaux, mobilisés durant plus de 5 ans qui ont su pointer les failles de ces projets incensés et porter des alternatives crédibles et responsables.



LE VRAI VISAGE DU FN AU CONSEIL REGIONAL

Le groupe des élus écologistes au Conseil Régional a tout au long du mandat dénoncé l'absence de contre-propositions constructives du groupe d'opposition Front National et leurs contradictions. Leur attitude en séance tient souvent du théâtre et représente bien peu dignement les Picard-e-s.

Pour exemple, le groupe FN a voté contre la motion déposée par le groupe écologiste pour déclarer la Picardie « zone hors-TAFTA », adoptée en session du 18 avril 2014.

De plus, les élus FN n'ont pas pris part au vote d'une autre motion que nous avons déposée, appelant à une réhabilitation collective des soldats « fusillés pour l'exemple » de la Première Guerre mondiale (motion adoptée le 19 décembre 2014). Alors que chacun s'accorde aujourd'hui à reconnaître l'absurdité des combats, les élus du FN ont justifiés les exécutions commises.

Par ailleurs, le FN s'est abstenu systématiquement sur certaines actions du Conseil Régional tels que les Chèques Environnement, le soutien aux emplois solidaires et à la plupart des actions culturelles, ou encore au fonds de prévention « santé et territoires ». De plus, les élus FN remettent en question la réalité du changement climatique.

Alors que le programme national du FN défend « une politique ambitieuse de coopération écologique avec les pays souffrant aujourd'hui d'une émigration massive », ses élus régionaux ne sont pas à une contradiction près, en attaquant régulièrement et de manière purement populiste, les programmes de coopération décentralisée de la Région Picardie, qui participent pourtant au développement local de territoires partenaires au Bénin, au Niger et à Madagascar.

Enfin, le FN qui s'affiche volontiers contre le cumul des mandats compte dans ses rangs au Conseil Régional une députée européenne; un maire et conseiller départemental que la Préfète a dû démettre d'office de son mandat régional ; un conseiller départemental, communautaire et communal, et un candidat aux municipales à Paris qui bat des records d'absentéisme.

L'Union Européenne aux côtés de la Région Picardie

Le Conseil Régional est depuis 2014 l'autorité de gestion des fonds européens pour la période 2014-2020. Il devra donc gérer les près de **437 millions d'euros** attribués par l'Union Européenne à la Picardie pour cette période, qui viendront cofinancés des actions de la Région.

Les 137 millions d'euros prévus au titre du Fonds européen agricole pour le développement rural (**FEADER**) viendront ainsi conforter les programmes de la politique agricole régionale, notamment les aides à la conversion ou au maintien en Bio ; les mesures agro-environnementales ou encore les aides au démarrage d'entreprise (Dotation Jeunes Agriculteurs).

De plus, près de 300 millions d'euros sont également prévus au titre du Fonds européen de développement régional (**FEDER**) et du Fonds Social Européen (**FSE**) en matière de formation professionnelle.

Parmi ces 300 millions d'euros, plus de 51 millions seront réservés à la transition écologique (énergies renouvelables, mobilité durable, rénovation des bâtiments) et plus de 22 millions iront à la protection de l'environnement.

Un aménagement durable et équilibré du territoire autour de « quartiers de gare » :

Le schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire (SRADDT) «**Objectif Picardie 2030**» adopté en 2009 pour la durée du mandat vise à assurer l'attractivité et la cohésion du territoire picard.

Afin de promouvoir cet aménagement durable et équilibré du territoire picard, la Région a notamment décidée de développer un urbanisme orienté vers le rail avec sa directive « **quartiers de gare** ».

Dans une Région qui compte un grand nombre d'utilisateurs des transports en commun, les « **quartiers de gare** » des principales villes picardes ont ainsi été ciblés comme des territoires stratégiques pour **mieux relier ces villes entre elles**, et renforcer ainsi le réseau d'une métropole picarde multipolaire.

La Région veut également **redynamiser les villes picardes** à partir de ces quartiers de gare, qui doivent devenir les laboratoires de la ville de demain, concentrant :

- des **pôles de services publics et commerciaux** (Guichets SNCF, Poste, Pôle Emploi, Maisons de santé, point AMAP, crèche...).
- des **pôles multimodaux de transports** (amélioration des liaisons avec les transports en commun, les parkings relais, les vélos et voitures en libre-service).
- des **logements densifiés** (avec des actions de rénovation et de construction de logements sociaux).



Nouvelle région Nord Pas-de-Calais / Picardie : Les écologistes pour une répartition territoriale équilibrée des services publics

Le projet de loi relatif à la délimitation des régions, adopté définitivement le 15 décembre 2014, diminue de 22 à 13 le nombre de régions françaises. Dans ce cadre, les Conseils régionaux du Nord Pas-de-Calais et de Picardie sont appelés à fusionner au 1er janvier 2016, suite aux élections régionales du 6 et 13 décembre prochain.

Notre groupe des élu-e-s écologistes n'a jamais été convaincu de la nécessité de revoir la taille des régions, mais nous avons toujours soutenu l'idée d'une suppression des Conseil généraux (avec transfert des compétences vers les Régions, les intercommunalités ou l'Etat) et d'un renforcement de l'autonomie financière et des compétences régionales.

L'agrandissement de la région n'allant pas dans le sens d'un meilleur accès aux services publics, les écologistes restent vigilants afin que cette fusion s'organise autour d'un **aménagement équilibré du territoire**. Un aménagement qui soit l'occasion de développer la présence des services publics sur l'ensemble des territoires. Un aménagement qui ne se traduit pas par une centralisation administrative sur la seule capitale régionale mais qui répartit intelligemment les emplois publics.

Pour autant, l'union avec le Nord Pas-de-Calais fait sens en termes de cohérence territoriale, de bassin de population et de culture. Cette union sera aussi l'occasion de renforcer nos liaisons ferroviaires. Nous avons enfin de forts enjeux communs de développement autour de la transition écologique.



Quelques données et chiffres clés sur la nouvelle Région :

La nouvelle région Nord Pas de Calais / Picardie sera la 3ème de France en terme de population, avec **6 millions d'habitants**, comme en terme de production de richesse économique calculée par le PIB.

Les indicateurs socio-économiques de cette nouvelle région restent assez mauvais, mais l'écart avec la moyenne nationale se réduit.

La région se retrouve ainsi **dernière au classement de l'Indicateur de Santé Sociale** et concernant le PIB par habitant. Le taux de chômage (12.5%) et le taux de pauvreté (près d'1/5ème de la population vivant sous le seuil de pauvreté) sont plus importants qu'au niveau national. Mais le niveau de formation progresse lui plus vite qu'au niveau national.

Ces résultats s'expliquent notamment par la structure de l'économie régionale, traditionnellement industrielle et agricole et très ouverte à l'international (avec plus d'1/3 des productions exportées). La région a donc subie, plus fortement qu'ailleurs, les crises économiques et la désindustrialisation.

Pour autant, cette nouvelle région, la **plus jeune de France** avec près d'un tiers de moins de 25 ans, dispose de nombreux atouts pour préparer son avenir, tels que l'importance du transport ferroviaire et l'enclenchement d'une réindustrialisation écologique.

Le Nord Pas-de-Calais / Picardie reste **avantageusement placé** au croisement de plusieurs axes d'échanges et développe de forts liens avec l'Europe du Nord et l'Île-de-France.

Le Conseil Régional Nord Pas-de-Calais / Picardie aura un budget d'environ **3 milliards d'euros** et comptera environ **9 000 agents**.



Page 2 : La Picardie vers 90 % d'énergies renouvelables en 2050

Christophe Porquier réagit à la présentation par la préfète de région de la 1ère version du Contrat de Plan Etat-Région 2015-2020.

Page 4 : Relocaliser l'économie en Picardie



Christine Guillemin ouvre le 1er Carrefour de l'Innovation Sociale (2013)



Thierry Brochot et François Veillerette apportent leur contribution à l'enquête publique sur la porcherie des « 3000 porcs » de Loueuse (2014)

Page 7 : La 1ère politique régionale Environnement-Santé de France

Page 8 : 650 000 arbres replantés au Niger pour lutter contre la désertification



Michèle Cahu rencontre des hauts fonctionnaires nigériens (2013)

Page 11 : Favoriser les trains du quotidien en Picardie

Page 15 : Agir contre les paradis fiscaux au Conseil régional



Franck Delattre pose une question en session du Conseil régional sur la détérioration du service TER Picardie (2015)

Page 19 : Pour une répartition équitable des services publics dans les territoires de la nouvelle région Nord Pas-de-Calais / Picardie.



Nathalie Brandicourt enregistre une tribune vidéo sur la réussite éducative (2012)

Page 17 : Le vrai visage du FN au Conseil régional

Groupe ÉCOLOGISTE
Conseil régional de Picardie

Notre site internet : <http://elus-picardie.eelv.fr/>
Pour nous contacter : elus.picardie.crp@gmail.com
Groupe Ecologiste - Conseil régional de Picardie
11 mail Albert 1er - BP 2616
80026 AMIENS Cedex 1

Mai 2015 - Directeur de publication: Franck Delattre - Conception: Martin Besnier / Lucie Vacosaît - Crédits photos: tous droits réservés

